

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Retraites

En réponse à Olivier Ferrand (Terra Nova)

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : samedi 15 mai 2010

Démocratie & Socialisme

Le transfert de 13 % de la richesse nationale vers les retraités donnerait à la France, selon Terra Nova, le « record de l'OCDE ». Or ce chiffre ne tient compte que des retraites par répartition et absolument pas des retraites par capitalisation qui, si elles étaient comptabilisées, mettraient les pays anglo-saxons loin devant notre pays.

Parler de chiffres 2010 pour les retraites, comme pour les salaires, ne rime à rien. Ces chiffres ne sont pas simples à calculer et demandent des enquêtes détaillées. La DREES le fait tous les 4 ans. Le rapport du COR de janvier 2010 ne prenait en compte que l'étude de 2004. La dernière étude date de décembre 2008 et porte donc sur les chiffres de 2007. Selon cette étude, le revenu salarial moyen s'élevait à 1 743 euros nets mensuels pour les hommes, à 1 278 euros nets pour les femmes et à 1 519 euros nets pour l'ensemble de la population. La pension moyenne brute était estimée à 1 212 euros (environ 1 160 euros nets) pour l'ensemble de la population concernée, à 1 598 euros pour les hommes et à 990 euros pour les femmes. Pour l'ensemble des populations concernées, le ratio « retraite moyenne nette /salaire moyen net » (qui n'est pas égal au taux de remplacement) est de 76,4 %, très loin donc des 90 % avancé par TN qui semble avoir autant de respect pour les chiffres que le Medef.

Faire une moyenne des retraites en intégrant les revenus du patrimoine n'est pas des plus honnêtes. Dans le champ salarial, en ne prenant en compte que les 90 % des salaires les moins élevés, les inégalités de patrimoine sont plus de 3 fois supérieures aux inégalités de salaires. Et si l'on sort de ce champ, les inégalités de patrimoine sont encore beaucoup plus criantes. La conclusion logique serait donc qu'il faudrait faire cotiser beaucoup plus les revenus du patrimoine (détenus par les actifs ou les retraités) pour contribuer au financement des retraites, pas qu'il faudrait faire payer "les retraités".

Terra Nova tient compte de la dégradation progressive du montant des retraites. Cette dégradation a été programmée par les contre-réformes depuis 1993. 20 points du taux de remplacement selon le COR qui ne prend pas en compte les effets de la réforme de 2003, estimant, au mépris de la réalité, que l'allongement de la durée de cotisation n'aura aucun effet sur le montant des retraites. La solution proposée par Terra Nova ne pourrait donc n'être que conjoncturelle (ce que reconnaît Terra Nova) à la différence d'une augmentation des cotisations retraites.

Terra Nova ne tient pas compte des aides (substantielles) apportées par les retraités à leurs enfants et petits enfants. Augmenter la fiscalité ou la CSG des retraités ne garantirait en rien une quelconque augmentation des salaires des actifs. Ce serait, au total, une perte de revenus pour les familles de salariés, au sens large.

Ce que veut Terra Nova, c'est un alignement par le bas. Il est, certes, scandaleux qu'il y ait autant de salariés pauvres, ce n'est pas un argument pour baisser les retraites mais bien pour augmenter et les salaires et les futures retraites. Ce qui est tout à fait possible en distribuant autrement les gains de productivité et la richesse nationale. Il est scandaleux qu'il existe de telles différences entre les retraites mais ce n'est pas aux retraites de réparer les inégalités de salaires. Il faut prendre le problème à la racine en augmentant le SMIC et l'ensemble des salaires moyens, ce qui laissera beaucoup moins de possibilité pour augmenter les salaires des cadres supérieurs dont la retraite serait réduite d'autant.

Le texte de Terra Nova prétend restaurer la solidarité intergénérationnelle. Il fait, à l'évidence, l'inverse, en dressant les retraités contre les jeunes sans le moindre bénéfice pour les plus jeunes.

Ce texte est aussi la montagne qui accouche d'une souris. Après avoir tempêté contre les retraités, que propose Terra Nova ? Une augmentation de 0,9 % de la CSG qui, avec les exonérations et le taux préférentiel, n'atteindrait pas 2 milliards d'euros par an. La suppression des 10 % de "frais professionnels" serait injuste. Il ne s'agit pas de "frais professionnels" mais de compenser la baisse des revenus arrivé à la retraite et pour compenser l'impossibilité

d'évasion fiscale, à la différence, par exemple, des contribuables imposés sur les BIC. On ne voit pas très bien, de toute façon, comment la suppression de ces 10 % pourraient atteindre les 10 milliards cités par Terra Nova. Le montant des retraites par répartition s'élève à environ 250 milliards d'euro annuels en 2010. 200 milliards, au plus, seraient imposables. 10 % de ces 200 milliards représentent 20 milliards d'euros. Pour atteindre 10 milliards d'impôt supplémentaire, il faudrait donc que le taux moyen d'imposition soit de 50 %. Comment cela serait-il possible alors que le taux marginal d'imposition est de 40 % et que Terra Nova ne dit rien de l'augmentation de ce taux ? Il n'y aurait, de toute façon, aucune garantie que les impôts ainsi prélevés aillent financer les retraites. Le plus vraisemblable serait que ces sommes soient destinées à payer les intérêts de la dette publique et donc à enrichir les rentiers, les spéculateurs.

Ce texte est un rideau de fumée pour surtout ne pas parler de ce qui est essentiel : l'augmentation des cotisations sociales patronales. Les profits, les dividendes, les spéculateurs n'existent pas dans le monde de Terra Nova.

Jean-Jacques Chavigné